

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 septembre à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué le 5 septembre s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Dominique RABELLE, maire.

Sont présents : Dominique RABELLE, maire,

Fabienne DELHUMEAU-JAUD Fabienne, Patrick LIVENAI, Jacqueline COUSSY, Jean-Jacques RODRIGUES, Corinne LEROLLE, Philippe SIMONAUD, adjoints ; Françoise DODIN, Catherine RASPI, Patrick BOUYER, Lisiane PELOU, Christophe CAVEL, Bruno DEUIL, Patricia PETIT-DODIN, Laëtitia CHAGUÉ, Grégory POITOU, Frédérique VITRAC, Yannick MORANDEAU, Marie-Anne GORICHON-DIAS, Pascal MARKOWSKY, conseillers municipaux.

Ont donné procuration : Adrien MAZERAT, adjoint, qui a donné procuration à Laëtitia CHAGUÉ, conseillère municipale, Sandra LAMY, conseillère municipale, qui a donné procuration à Corinne LEROLLE, adjointe, Éric PROUST, conseiller municipal, qui a donné procuration à Yannick MORANDEAU, conseiller municipal.

Sont absents : Jean-Luc BUTEUX, Dominique PRIVAT, Carole LALLEMAND, Sébastien ROBIN, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Est désigné secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales : Jean-Jacques RODRIGUES.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 23

DÉLIBÉRATION N° 47-2022 : DÉNOMINATION D'UNE PLACE "PLACE DU DOCTEUR JEAN-PAUL CAGNARD"

Rapporteur : Madame le maire

Ni le code de la voirie routière, ni le code général des collectivités territoriales n'imposent aux communes de dénommer les rues et places publiques, à l'exception de la ville de PARIS.

La notification de la désignation des voies au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre étant néanmoins une formalité foncière, la dénomination s'impose dans les communes de plus de 2 000 habitants (cf. décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994). S'il n'y a pas d'obligation générale, l'intérêt fonctionnel est évident (adressage, orientation, intervention des services d'urgence...) quelle que soit la taille de la commune, intérêt encore renforcé par l'intégration des voies dans les systèmes de géolocalisation (GPS)¹.

¹ QE 06357, JO Sénat du 21 août 2014.

Considérant que la place devant le complexe rénové du Trait d'Union (salle Le Chai et pôle sportif) n'a jamais été baptisée (cf. infra parcelle AN n° 398) ;



AR Prefecture

017-211703376-20220913-2022091347356-DE

Reçu le 13/09/2022

Publié le 13/09/2022

Qu'une demande a été faite par l'association des donneurs de sang bénévoles de Saint-Georges-d'Oléron / La Brée-les-Bains / Saint-Denis-d'Oléron pour que celle-ci soit dénommée "Place du Docteur Jean-Paul CAGNARD"² ;

² Résistant de la première heure décédé sur la commune en 2017 à l'âge de 94 ans, le docteur Jean-Paul CAGNARD, officier de la Légion d'honneur, contribua à l'organisation du don du sang sous sa forme actuelle.

Considérant qu'un tel pouvoir relève des attributions de l'assemblée délibérante,

Entendu les explications complémentaires sur la vie du Docteur CAGNARD fournies par madame le maire,

Entendu la demande de Yannick MORANDEAU tendant à ce qu'une plaque commémorative puisse être apposée sur la dernière demeure de celui-ci ;

Sur proposition de madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **D'APPROUVER** la dénomination "Place du Docteur Jean-Paul CAGNARD" pour la place sus décrite tel que figurant au plan ci-dessus.

- **D'AUTORISER** madame le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

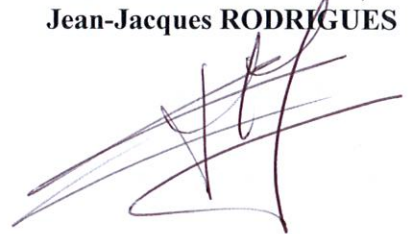
Pour copie conforme.

**La maire,
Dominique RABELLE**

**Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques RODRIGUES**



Signature of Dominique Rabelle, Maire, over the official seal of the Municipality of Saint-Georges-d'Oléron (77190 Chte Maritime).



Signature of Jean-Jacques Rodrigues, Secrétaire de séance.

La maire soussignée
certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération télétransmise
au représentant de l'État le 13 septembre 2022
et publiée sur le site internet de la commune le 13 septembre 2022
Dominique RABELLE



Signature of Dominique Rabelle, Maire, over the official seal of the Municipality of Saint-Georges-d'Oléron (77190 Chte Maritime).